

École aux Quatre-Vents

Info-parents – Septembre 2020

Chers parents,

C'est avec une immense joie que nous entamons cette rentrée aux couleurs de l'arc-en-ciel. Une année qui sera colorée de nouveautés. Notre équipe-école a changé de teintes avec l'arrivée de nouveaux membres du personnel. Notre école se refait une beauté avec des rénovations tant intérieures qu'extérieures. Des petites modifications ont été également apportées quant au déroulement de la vie de l'école en raison des mesures que nous devons prendre afin de respecter les mesures de la Santé publique. Nous sommes prêts à vivre cette rentrée spéciale avec nos élèves. Soyez assurés que nous les accompagnerons avec bienveillance.

Je vous souhaite une excellente année scolaire 2020-2021!

Chanthou Pang, Directrice



Dates importantes à retenir

Mardi, 1^{er} septembre : Horaire régulier (Horaire 2)

Lundi, 7 septembre : Congé Fête du travail

Jeudi 10 septembre : - Assemblée générale des parents
- Rencontre des enseignants 3^e-4^e et 5^e-6^e

Jeudi 17 septembre : -Rencontre des enseignants 1^{re} et 2^e-3^e

Vendredi 18 septembre : Journée pédagogique

NOTRE BELLE ÉQUIPE-ÉCOLE 2020-2021

Secrétaire : Mme Véronique Trachy

Préscolaire : Mme Claudia Faucher

1^{ère} : Mme Marie-Andrée Veilleux

2^e-3^e année : Mme Vicky Paradis

3^e-4^e année : Mme Josée Fortin

5^e-6^e année : Mme Marie-Eve Aubé

Enseignante : Mme Audrey Roy

Éducation Physique : Mme Catherine Beaudet

Anglais : Mme Kelly Marcoux

Arts plastiques/musique : Mme Marie Hémond

Orthopédagogie : Mme Nancy Martel

Éducatrice (T.E.S) : Mme Chérine Richard

Agente en relations humaines : Mme Isabelle Lessard

Infirmière : Mme Vicky Grenier

Hygiéniste dentaire : Mme Johanne Lapointe

Surveillante : Mme Line Leduc



Concierge : Mme Lucie Boissonneault

Service de garde :

Technicienne du Service de garde : Mme Marie-Eve Payeur

Éducatrice : Mme Lucie Therrien

Horaire du secrétariat :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Mme Véronique	Absente		Absente	Absente	

Assemblée générale de parents

L'assemblée générale de parents se tiendra le jeudi 10 septembre 2020 à 18h45. Cette rencontre est très importante, car c'est entre autres au cours de celle-ci que nous élirons les membres parents qui siégeront au conseil d'établissement pour l'année scolaire 2020-2021. Je fournirai tous les détails des postes vacants lors de cette soirée. Merci et bienvenue à tous!

Première rencontre des enseignantes

Cette rencontre est très importante pour votre enfant et permet d'entreprendre l'année scolaire du bon pied.

Soyez attentifs aux dates suivantes :



10 septembre 2020 : Bloc 1 (3^e-4^e année et 5^e-6^e année) : 18 h 00

17 septembre 2020 Bloc 2 (1^{re} année et 2^e-3^e année) : 18 h 00

SERVICE DE SURVEILLANCE POUR LES ENFANTS

Veillez noter que Mme Line assurera la surveillance dans la cour d'école afin de vous permettre d'être disponibles dans la soirée du 10 septembre dès 18h00.

Rappel des mesures COVID19 mises en place

- Les salutations impliquant des contacts physiques entre les personnes, comme les poignées de mains et autres, sont à éviter.
- Il y aura une seule récréation mais les déplacements seront effectués en alternance entre les groupes.
- Le partage d'objets (crayons, jouets, cahiers, vaisselle, ustensiles, etc.) sera évité au maximum entre les personnes.
- Les élèves et les membres du personnel doivent apporter leur propre repas du midi.

Réaménagement des locaux

- L'utilisation de repères visuels permettant de respecter la norme de distanciation physique de 2 mètres a été utilisée pour les visiteurs et le personnel de l'école.
- Désinfection de la bibliothèque et du laboratoire d'ordinateurs après utilisation.
- L'accès à certains modules de jeux est autorisé avec une désinfection qui aura été faite au préalable.

Mesures d'hygiène et de salubrité

Ces mesures strictes d'hygiène et de salubrité ont été mises en place :

- Des solutions hydroalcooliques, du savon et du papier à main jetable ont été mis à la disposition des élèves et du personnel pour procéder au lavage des mains.
- Les élèves se laveront les mains obligatoirement à l'entrée à l'école, avant et après chaque récréation, avant et après la consommation de nourriture, après s'être mouché et à la sortie de l'école.
- Les salles de bain et les surfaces qui sont touchées régulièrement (poignées de porte, interrupteurs, bureaux de travail, équipements d'ordinateur, micro-ondes, robinets, etc.) seront nettoyées avec les produits nettoyants habituels 2 fois par jour.

Éducation physique

Les élèves de maternelle jusqu'à la 4e année (inclusive) ne se changeront pas pour l'instant. Ils devront donc déjà porter une tenue sportive et des espadrilles lors des journées où ils auront une période d'édu.

Les élèves de 5-6e année se changeront comme à l'habitude et laisseront leur masque dans leur sac d'édu. Les vestiaires seront désinfectés après la période.

Circulation dans l'école

Je vous rappelle qu'il est interdit de circuler dans l'école sur les heures de cours. Les portes seront toujours barrées, le tout pour la sécurité des enfants. L'école a un partenariat en ce sens avec la Sûreté du Québec. De plus, il est interdit de circuler dans l'école le soir, après les heures de cours. Les portes des classes seront barrées. Si votre enfant oublie un cahier ou un effet personnel, il pourra le récupérer le lendemain. Merci de votre attention. De plus, il est maintenant obligatoire de porter le masque et de respecter la distanciation sociale en tout temps dans l'école.

L'arrivée à l'école et l'absentéisme

Pour les élèves qui ne prennent pas le transport scolaire ou qui ne fréquentent pas le service de garde, nous vous rappelons que les élèves doivent arriver **le matin à partir de 7 h 30**. Merci de votre collaboration.

Si votre enfant doit s'absenter, il est important et **de votre responsabilité** d'en informer l'école en communiquant au secrétariat **avant 7 h 40 le matin** et **avant 12 h 25 l'après-midi**, au ☎ (418) 422-2431 poste 3800 et le service de garde au poste 3804. **Veillez laisser le nom au complet de votre enfant, son niveau et le motif de l'absence**. Il est important pour nous de savoir que chaque enfant est en sécurité, soit à la maison ou à l'école. En cas de maladie contagieuse, il est important de le préciser. Après une absence prolongée, l'enfant a la responsabilité de prendre les moyens pour récupérer le travail fait durant son absence. Merci de votre attention.

Habillement

N'oubliez pas d'habiller vos enfants selon la température. Le matin, il peut faire froid. « Dame nature » peut changer de jour en jour. Merci d'y être attentifs. Ainsi, nous serons assurés du confort de votre enfant.

Enfin, dans le but de garder notre école propre, **deux paires de chaussures sont nécessaires**. Votre enfant devra avoir une paire pour l'extérieur (adaptée à la température) et une pour l'intérieur. Merci!

Boîte à goûter

Puisque nous sommes soucieux de la santé des enfants, nous demandons votre collaboration pour que les boîtes à goûter contiennent des aliments sains. **Les collations permises sont les fruits et les légumes et les produits laitiers**.



IMPORTANT : Seulement les aliments contenant des NOIX et des ARACHIDES ne sont pas permis. Des élèves ayant des allergies sévères fréquentent notre école. Je vous remercie à l'avance pour l'attention que vous porterez aux boîtes à lunch.

Pour l'instant, les repas se prennent dans les classes sur l'heure du midi afin de respecter les groupes-classes imposés en raison du Covid19. Pour cette raison, seuls les repas froids ou thermos sont possibles. Aucun micro-onde ne peut être utilisé pour le moment dans les classes.

Repas chauds

Il n'y aura pas de services de repas chauds cette année en raison du Covid19.

Pédiculose

Avec le retour à l'école, nous demandons à nouveau votre collaboration pour éviter toute contamination. Il est important de faire des vérifications régulières à la maison afin d'éviter cet état de fait. N'oubliez pas que personne n'est à l'abri.

Facture des effets scolaires

Vous recevrez la facture d'effets scolaires via courriel dans la première semaine et vous devez la payer dès la réception. Pour ce qui est de la facturation de la surveillance du midi (pour ceux et celles qui utilisent ce service), elle sera facturée au début d'octobre et nous vous donnerons la possibilité de payer en trois versements. Les informations vous seront transmises sous peu.

Pour toutes questions relatives à la facturation, contactez-nous au 418 422-2431, poste 3800.

Courrier

Prenez le temps de bien vérifier quotidiennement le sac de votre enfant à savoir s'il y a du courrier pour vous. Aussi, assurez-vous de retourner tous les documents à compléter le plus tôt possible. Merci pour votre vigilance à cet effet.

Voyages pendant l'année scolaire

Si vous voyagez en famille pendant l'année scolaire sur des temps de jours de classe, l'école ne s'engage pas à préparer du matériel ou des exercices à apporter en voyage pour l'élève. Les enseignants mettront de côté le travail ou les exercices réalisés en classe pendant son absence afin de récupérer les apprentissages non réalisés. Sachez qu'une absence prolongée a des conséquences importantes dans la vie scolaire d'un élève et dans sa réussite. L'enseignant n'a pas la responsabilité d'expliquer des notions nouvelles qui auraient été vues pendant l'absence d'un élève pour des raisons de voyages ou vacances. Il n'a pas non plus le devoir de remettre des travaux à faire pendant le voyage.

Sorties culturelles

En raison du Covid19, les sorties culturelles pour l'instant sont mises sur pause. Dès que nous aurons de nouvelles directives, vous en serez informés.

Photo scolaire

La photo scolaire aura lieu **le mardi 13 octobre en avant-midi**. Mme Julie Giguère de Studio8 sera notre photographe. Vous êtes invités à aller visiter son site internet à l'adresse suivante : www.monstudio8.ca



Terrain de soccer synthétique

J'aimerais vous sensibiliser à conserver nos installations propres et en bon état puisqu'il est important pour nous de faire attention à nos biens.

Pour cela, voici des **règles à respecter** :

- Il est interdit de passer par-dessus la clôture pour aller jouer sans autorisation de la direction.
- Aucun animal n'est permis sur la surface synthétique.
- Il est interdit de boire ou de manger sur la surface synthétique.
- Il est interdit de briser la surface synthétique de quelque manière; les actes de vandalismes seront transmis à la Sûreté du Québec et peuvent avoir des conséquences graves.



LA SÉCURITÉ **SANS** COMPROMIS



Bien que de plus en plus d'usagers soient vigilants et respectueux, ils demeurent qu'encore trop de conducteurs persistent à conduire de façon négligente, voire risquée, lorsqu'ils croisent ou suivent un autobus scolaire ou lorsqu'ils rencontrent des élèves qui se déplacent à pied ou à vélo, sur le chemin de l'école.

C'est pourquoi le Service du transport scolaire de la commission scolaire, les écoles, les corps policiers et les transporteurs écoliers ont préparé **POUR VOUS ET VOS ENFANTS**, une campagne de sensibilisation portant sur l'importance de la sécurité aux abords des écoles. Elle débute, dès septembre, par l'installation de la banderole « M'as-tu vu? », la rencontre des parents et des élèves du préscolaire par un transporteur, la remise aux parents d'un résumé des règles de sécurité aux abords des écoles et une présence accrue de la surveillance policière.

Merci à l'avance de l'attention que vous porterez tout au long de l'année scolaire à **LA SÉCURITÉ DES ENFANTS AUX ABORDS DE L'ÉCOLE.**